

# CONSEIL MUNICIPAL

---

## SESSION ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2015

L' an deux mille quinze, le dix-sept septembre à 19 H, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, LUCAS, DEROUET, GUYOMARCH, CORNET, SAMPEYRO, RIGARD, DELANNOY, DELAGE, BORNE, BLANCHARD, BOBIN, SALLÉ

Absents : MM MENEAU, POMMIER (excusés)

Date de convocation : 10/09/2015

Objet : Accessibilité  
Travaux  
Questions diverses

### ***INFORMATION PREFECTURE***

Monsieur FOURNIER signale qu'un courrier de la Préfecture a été reçu en Mairie, concernant l'accueil éventuel des migrants sur la commune

### ***REMERCIEMENTS SUBVENTIONS***

Le Conseil Municipal prend connaissance des remerciements pour l'octroi des subventions à :

- Association du Souvenir Français
- PEP 45 (subvention scolaire)

### ***DEMANDE DE SUBVENTION***

Le Conseil prend connaissance de la demande de subvention des Restos du Cœur. Pas de suite donnée

### ***MOTION SOUTIEN LYCEE AVENIR SULLIAS VAL DE LOIRE***

Le Conseil Municipal accorde son soutien à la motion de création du futur lycée Avenir Sullias Val de Loire à BRAY EN VAL.

### ***ACCESSIBILITE***

Le Conseil Municipal prend connaissance des ordres de priorité pour les ADAP (Agenda d'accessibilité programmée) concernant les différents bâtiments communaux. Il approuve le projet présenté qui sera exécuté sur 3 ans (2016 – 2017 et 2018)

### ***HORLOGE EGLISE***

Le Conseil Municipal prend connaissance du devis de réparation de l'horloge de l'église. Il n'est pas possible de réparer, le mécanisme étant beaucoup trop ancien.

Le devis de remplacement se chiffre à 4 032.90 € TTC. Nous verrons pour programmer ce remplacement au Budget primitif 2016.

Une demande d'aide sera faite auprès de Mme BOUYGUES.

## **AIRE DE LOISIRS**

Malgré les moyens mis en œuvre (clôtures) un pan du barnum a déjà été endommagé par un coup de cutter. Afin de préserver la partie toilée du barnum pendant la mauvaise saison, celui-ci sera démonté au 1<sup>er</sup> Octobre et remonté au 1<sup>er</sup> Avril. Le coût du démontage et remontage est de 1 200,00 €/an. Le barnum sera stocké dans le local du matériel.  
Le Conseil émet un avis favorable.

## **ELECTIONS REGIONALES**

Monsieur le Maire signale aux conseillers que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 Décembre 2015. Les bureaux de vote seront établis lors de la prochaine réunion du Conseil.

## **ELECTIONS PARENTS D'ÉLÈVES**

Les élections des parents d'élèves auront lieu à l'école le Vendredi 9 octobre 2015. MM LUCAS et SAMPEDRO seront les représentants du Conseil Municipal.

## **FLEURISSEMENT**

Le Conseil prend connaissance d'un devis pour l'acquisition éventuelle de gros pots colorés pour le fleurissement du Bourg. Le coût pour 6 bacs et de 1 920 €. D'autres devis seront demandés.

## **SUBVENTION CONSTRUCTION SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une subvention, pour la construction scolaire, auprès de la Communauté de Communes du Sulillas.

## **MANDATAIRE POUR REGIE COMMISSION CULTURE**

Le Conseil Municipal désigne Mme BORNE Josiane, comme mandataire pour la régie de la Commission Culture de la Communauté de Communes du Sulillas.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**M. DEROUET** : Informe le Conseil des travaux de voirie déjà réalisés :

Place du Bourg pour 4 798,56 €TTC

Rue du Guévier pour 7 870,44 € TTC

Pour ces deux chantiers des réserves ont été émises quant à la réalisation effectuée. Un rendez-vous a été pris avec l'entreprise.

La semaine prochaine, devront avoir lieu la suite des travaux, avec :

La rue du Gué de Mont pour 7 131,00 € TTC

La Colomie pour 4 698,00 € TTC

- Il signale à nouveau le problème de l'humidité de plus en plus importante aux archives. De nouveaux contacts seront pris avec l'assurance et l'architecte.
- Il demande s'il ne pourrait pas être envisagé l'acquisition d'une sonorisation pour la salle polyvalente, car de plus en plus, les groupes qui interviennent dans la salle demande si l'on est équipé.
- Voir pour demander des renseignements auprès de la Mairie de TIGY qui est équipée pour le Foyer Rural avec une mise en place d'un contrôle des décibels.
- Problème sur les spots de la salle : quand on les éteint on ne peut les rallumer que très longtemps après. M. DELAGE ira voir.
- Où en est le dossier du Conseil Départemental, qui avait annoncé que les arbres en bordure de la départementale seraient coupés ? Pas de réponse actuellement

**M. LUCAS :** Signale que la rentrée des classes s'est bien passée. Mme CHAPOTAT a accepté le poste de directrice, car personne ne s'est présenté.

178 élèves sont répartis ainsi :

28 PS/MS, 26 PS/GS, 23 GS/CP, 26 CP/CE1, 26 CE1/CE2, 27 CM1 et 22 CM2

- A priori, le carnaval serait remis en place.
- Il remercie les employés communaux pour les travaux effectués pendant les vacances. A la garderie, il sera nécessaire de prévoir des porte-manteaux supplémentaires et d'un banc.
- Pour l'aide aux devoirs, il y a actuellement 22 inscrits
- Pour la garderie, il est demandé si l'heure de fin peut être prorogée jusqu'à 18H30. Un sondage sera effectué auprès des parents, mais en précisant que les tarifs seront augmentés.
- Classe de découverte : les enseignants remercient la commune pour sa participation et signalent que ce séjour a été satisfaisant pour tous les enfants.
- TAP : les enfants travaillent pour la décoration de la fête villageoise. Mme NIZON, coordonnatrice, effectue beaucoup d'heures pour préparer le travail des TAP. Actuellement elle est employée à raison de 32 H/semaine (temps annualisé), serait-il possible de la passer à temps complet ?
- Une discussion s'en suit, d'où il ressort qu'il faut que ce soit équitable pour tout le monde, car cette augmentation peut poser problème vis-à-vis des autres employés qui peuvent, eux aussi, effectuer des heures supplémentaires.
- Le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail de Mme NIZON Béatrice de 32 H à 35 H, par 7 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions.

**M. DELAGE :** Signale que l'écran pour la salle polyvalente est commandé.

**Mme BORNE :** Déploire un problème de communication : la Cheminade du 12 Septembre n'a pas été mise sur le site malgré la demande qu'elle a faite.

Mme MENEAU lui répond qu'elle ne savait pas comment le mettre sur le site, puisque Mme BEUGNON PERNIN était en congés, mais qu'elle avait mis des affiches dans les panneaux.

**MME GUYOMARCH :** Confirme le problème de communication. Pas de compte rendu pour la fête villageoise, les affiches pour les concours des vélos fleuris ont été faites trop tard, il risque de ne pas y avoir d'inscriptions. Pourquoi la commission n'a pas été prévenue de la mise en place des affiches ?

Mme MENEAU précise qu'actuellement le secrétariat est débordé à cause de la mise en place de la nouvelle comptabilité et de la dématérialisation pour la Trésorerie, mais que le maximum est fait.

**MME CORNET :** Signale la mise en place par la Communauté de Communes du Sullias de spectacles itinérants à partir de Novembre. Une navette sera mise en place pour prendre en charge les personnes intéressées.

Le 29 novembre à 15 heures, aura lieu à la salle polyvalente une représentation de CŒUR DE BRACO.

**M. FOURNIER :** signale qu'il sera présent samedi matin pour expliquer aux administrés la Loi Notre, avec signature d'une pétition.

*Le maire*

*Le secrétaire*

*Les conseillers*